

EN DIRECT DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL :

 **Naissance : La Cornuaille :** 2 novembre : Ayden BAULAND LE BOURHIS

 **Décès : Le Louroux-Béconnais :**

- Le 1^{er} novembre : Jacqueline GUEDON, veuve MARCHAND, Résidence autonomie Les Grillons, 75 ans.
- Le 2 novembre : Paul GUILLOT, Les Pinellières, 86 ans.
- Le 3 novembre : Yolande GAUTIER, épouse LECLERC, Le Chillon, 73 ans.
- Le 4 novembre : Roger NOYER, Résidence autonomie Les Grillons, 91 ans.
- Le 7 novembre : Germaine FUSELIEZ, veuve BEAUMONT, Le Chillon, 88 ans.
- Le 12 novembre : Eugénie BRACQ, veuve GERIG, Résidence autonomie Les Grillons, 96 ans.
- Le 12 novembre : Guy REGNIER, Le Chillon, 82 ans.

URBANISME : *La publication d'une demande d'urbanisme est obligatoire dès sa réception en mairie et ne fait pas office d'accord.*

Le Louroux-Béconnais :

- HUREAU Grégory, 6 rue des Colombes, pose d'une clôture ;
- BARBARIN Joseph, La Merdachère, rénovation de façades et pignons ;
- EVENO Jessie, 9 rue du Clos du Moulin, élévation d'un muret ;
- VITOUR Claude, 23 rue de la Comtoise, pose d'une clôture ;
- BOUTELIER Laurent, 24 rue du Bijou, constructions d'une véranda et muret ;
- Cts DELESTRE, 1 C route des Forceries, division en vue de construire ;
- LES DELICES DU MOULIN D'ANJOU, 13 rue des Clories, extension d'un local existant ;

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX :

- Le mercredi 2 décembre de 8h45 à 16h45 : Le Papillon, La Sepellerie, La Monnerie, Le Chillon, La Paquerie, Cormiers, Le Mesnil, La Milandrie, Sainte-Anne, La Touchardaie, La Poterie, La Chauviraie, La Fripperie.
- Le mercredi 16 décembre de 8h30 à 14h30 : 3 rue Noël Pinot, 6 Place de la Mairie, 10 au 12 rue d'Angers, 2 au 5 rue du 19 mars, 2 au 8 rue de l'église et Place de la Mairie.

COVID-19 :

- **CONFINEMENT :** Jusqu'au 1^{er} décembre minimum, les déplacements sont interdits sauf pour motifs dérogatoires et sur attestation uniquement. Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement.
- **EDUCATION :** Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. La prise en charge périscolaire est également maintenue. Concernant l'enseignement supérieur, l'ensemble des cours sont réalisés à distance (sauf exception pour certains travaux pratiques).
- **RESIDENCES AUTONOMIE :** Dans les résidences autonomie des Grillons et des Genêts, les visites sont organisées uniquement sur rendez-vous et limitées à 2 personnes. Elles sont prévues de 14h à 18h du lundi au vendredi.
- **TRAVAIL :** Le télétravail est obligatoire à 100% partout où il est possible. Le secteur du bâtiment, des travaux publics ainsi que les usines et exploitations agricoles peuvent poursuivre leur activité. Les bureaux de poste et les guichets des services publics restent également ouverts.
- **COMMERCE ET ERP :** Les commerces et établissements recevant du public (ERP) non essentiels sont fermés pendant le confinement. Contrairement au mois de mars un certain nombre d'activités sont maintenues en particulier les services publics, notamment de guichet, les commerces de gros, les marchés alimentaires et évidemment les laboratoires d'analyse. Les parcs, jardins, plages et plans d'eau restent également accessibles. Dans tous les commerces ouverts, la jauge de 4m²/personne doit être respectée et le nombre de personnes autorisées au sein d'un commerce doit être indiqué à l'extérieur de celui-ci.
- **LIEUX DE CULTE :** Les lieux de culte restent ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes. Les cimetières ne fermeront pas pendant le confinement.

RESTEZ INFORMÉS :

- Sur le site internet www.val-erdre-auxence.fr (rubrique actualités) où les informations sont mises à jour régulièrement
- Sur la page Facebook de la commune : "Mairie de Val d'Erdre-Auxence" / @valerdreauxence
- Via la newsletter : Inscrivez-vous pour recevoir par mail toutes les actualités : www.val-erdre-auxence.fr/systeme/newsletters/

FERMETURE EXCEPTIONNELLE : La mairie déléguée de La Cornuaille est fermée jusqu'au mercredi 25 novembre inclus. En cas de besoin, vous pouvez contacter la mairie déléguée du Louroux-Béconnais au 02 41 77 41 87.

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1^{er} octobre 2004 et le 31 décembre 2004 (âgés de 16 ans) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile avant fin décembre 2020. Pour cela, ils doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS :

Depuis la détection du virus influenza aviaire hautement pathogène le 23 octobre, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. L'accélération de la dynamique d'infection accentue le risque d'introduction du virus en France via les couloirs de migration actuellement empruntés par les oiseaux sauvages. Face à cette situation, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a décidé de passer à « élevé » le niveau de risque d'introduction du virus influenza aviaire par l'avifaune en France métropolitaine ou dans les départements traversés par les couloirs de migration de ces oiseaux sauvages (dont le Maine-et-Loire fait partie) et dans les zones à risque particulier. Les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires dans l'ensemble des départements classés en niveau « élevé » et dans les zones à risque particulier (ZRP) :

- claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;
- interdiction de rassemblement d'oiseaux (exemples : concours, foires ou expositions) ;
- interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ces départements à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;
- interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;
- interdiction d'utilisation d'appelant.

Les mesures suivantes sont par ailleurs maintenues obligatoires sur tout le territoire :

- surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux ;
- interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée d'un département cité ;
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Des dérogations seront envisagées avec les acteurs dans le respect des textes applicables, en particulier ceux relatifs à la gestion actuelle de la crise Covid. À ce jour, la France est indemne d'influenza aviaire. La consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme. L'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux.

Pour en savoir plus : <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

ENQUETE PUBLIQUE : Le projet du Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme relatifs aux travaux de restauration des milieux aquatiques des bassins versants de la Romme, du Brionneau et du Boulet est soumis à une enquête publique en vue de la déclaration d'intérêt général des travaux et à la délivrance de l'autorisation environnementale permettant leur exécution. Cette enquête publique est ouverte du lundi 9 novembre au mercredi 25 novembre 2020 inclus en mairies de Bécon-les-Granits, Champocé-sur-Loire et Saint-Georges-sur-Loire.

Plus d'informations sur : www.val-erdre-auxence.fr/actualites/enquete-publique-restauration-des-milieux-aquatiques/

SYCTOM : Faites un geste pour la planète en offrant une deuxième vie à vos vêtements, linges de maison et chaussures même usés ou déchirés ! Le Syctom organise comme chaque année, une grande collecte (voir flyer ci-après). 100% des pièces déposées, seront ensuite directement réutilisées ou recyclées. Cela permettra de réaliser des économies de matières premières (coton, etc.) et contribuera à la création d'emplois. Les dépôts sont à faire au Syctom (2 rue d'Angers au Louroux-Béconnais) le samedi 21 novembre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Les consignes à respecter sont les suivantes :

- Les vêtements déposés peuvent être abîmés, mais doivent être propres et secs.
- Les chaussures doivent être accrochées par paire.
- Les pièces doivent être mises dans un sac ou carton fermé.
- Et, dans la mesure du possible, merci de trier vos textiles par grande catégorie (vêtements, linges de maison, chaussures)

Attestation dérogatoire : cochez la case n°7. Port du masque obligatoire. Collecte maintenue, sauf en cas de nouvelles consignes gouvernementales qui empêcheraient les déplacements dans les services publics.

Pour plus de renseignements, contactez le Syctom : contact@syctomduloirebecconnais.com – 02 41 77 49 26.

CONSULTATION DU PUBLIC - PCAET :

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique. Il a pour objectifs d'anticiper la fracture énergétique, les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Tous les domaines de la vie quotidienne sont concernés : la mobilité, l'habitat, les déchets, l'urbanisme, les activités agricoles et les activités industrielles.

Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergies, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, la séquestration carbone et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

Une procédure de consultation du public est organisée pour recueillir les avis sur le projet du samedi 21 novembre au lundi 21 décembre 2020 inclus. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier sur le site internet du Pays de l'Anjou bleu ou sur support papier au PETR du Segréen Maison de Pays ; à Anjou Bleu Communauté et à la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou. Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la consultation du public par voie numérique à l'adresse planclimat@anjoubleu.com ou par écrit sur les registres de consultations ouverts à cet effet et accessibles dans les lieux nommés ci-dessus.

CCAS : Pendant la période de confinement, les permanences du mardi après-midi sont suspendues. En cas de besoin, l'accueil téléphonique reste actif au 02 72 88 15 46. Mireille Poilane répondra à vos demandes et pourra fixer un RDV si nécessaire.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : L'agence du Louroux-Béconnais sera exceptionnellement fermée le mardi 24 novembre toute la matinée. Elle sera ouverte l'après-midi de 15h45 à 18h.

ASSOCIATIONS

FANFARE LA LORETAINE-CHAZEENNE : La Sainte Cécile prévue le dimanche 22 novembre au Louroux-Béconnais est annulée et reportée à l'année prochaine.

APEL ECOLE NOËL PINOT : L'APEL Noël Pinot organise une vente de plats à emporter le vendredi 18 décembre (voir flyer ci-après). Le plat proposé est un Jambalaya (spécialité culinaire composée de jambon, chorizo, crevettes, riz, filet de poulet et saucisses) cuisiné par la boucherie Stéphane Martineau. Tarif 8€. Réservation au 06 86 48 24 31 ou auprès de la boucherie Stéphane Martineau avant le 11 décembre 2020. Les plats seront à retirer à l'école, de 17h à 18h30. Pour la sécurité de tous, la distribution des plats sera organisée dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique. Renseignements : apel.noelpinot@gmail.com

DIVERS

SAPEURS-POMPIERS : La fête de la Sainte Barbe initialement prévue le samedi 12 décembre est annulée en raison des règles sanitaires actuelles liées au Covid-19.

AUX P'TITS RUISSEAUX : Mise en place d'un service de plats et boissons à emporter : kebab/frites, saucisse/frites, boissons, café (voir flyer ci-après). Réservation souhaitée pour les plats à emporter au 02 41 60 03 99.

DU FIL ET DES IDEES : Vous avez des besoins en couture ? Des retouches à faire ? N'hésitez pas à contacter Sandra Robin, couturière au Louroux-Béconnais (voir flyer ci-après) : 02 41 60 37 66 (sur rendez-vous).

ALEXIS MARTINEAU : Le cabinet d'ostéopathie du Louroux-Béconnais reste ouvert malgré le reconfinement. Pensez à votre masque et à vous désinfecter les mains avant de vous rendre à un rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, n'hésitez pas à appeler au 02 41 19 81 60 ou 06 27 74 63 95.

DOCTEUR LETOURNEUX : En raison du contexte actuel, le cabinet médical du Docteur Christian Letourneux sera ouvert en décembre 2020. Contact : 02 41 92 01 04.

LES DÉLICES DU MOULIN D'ANJOU : Pendant la période de confinement, nous informons notre aimable clientèle que le magasin reste ouvert : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le samedi de 9h à 12h30 ; le dimanche de 10h à 12h30 (fermé le mercredi). Nous vous proposons nos conserves : foie gras – pâté de canard – rillettes de canard – rillettes de poisson – nos confits, mais également nos plats cuisinés sur commande à emporter. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02 41 73 38 90 ou 06 03 02 46 03. Pour plus d'information n'hésitez pas à consulter le site www.lesdelicesdumoulindanjou.fr Dans le cadre du protocole Covid-19 nous vous informons que : le port du masque est obligatoire ; du gel hydro alcoolique est mis à votre disposition ; respect des gestes barrières et des consignes affichées.

ANNONCES :

- Des microcoupures de courant ? Si vous aussi, à titre privé ou professionnel, vous subissez ces coupures, je vous remercie de bien vouloir vous manifester afin de faire un courrier collectif (sur le conseil de la mairie) : aureliepradel29@gmail.com
- Recherche jardinier pour petits travaux de jardinage et plantations d'automne. Contact : 06 60 93 14 96
- Recherche d'emploi : Je suis assistante de vie et je propose mes services pour le ménage, l'entretien du linge, les tâches administratives, l'accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne ; à domicile chez les personnes âgées, handicapées ou auprès des familles. Contact : 06 26 25 49 36.
- À vendre au Louroux-Béconnais : stères de bois de chauffage 90% frêne. 70€ le stère pris sur place. Possibilité de livraison à 10-15 km aux alentours avec supplément. Contact : 06 88 39 53 78.

PROCHAIN FLASH : le mercredi 2 décembre 2020

Dépôt des annonces : fm@val-erdre-auxence.fr / Date limite : le vendredi 27 novembre 2020

Semaine Européenne de la Réduction des déchets



SYCTOM

Collecte exceptionnelle
de vêtements, linges et chaussures.



Propres, vos textiles et chaussures doivent être déposés dans des sacs fermés ou des cartons.

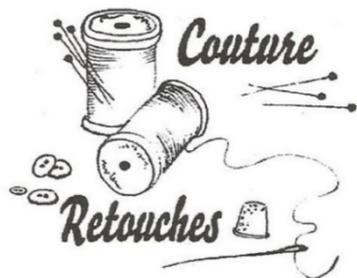
Pensez à attacher les chaussures par paire et à les séparer des textiles.

Merci !

Dépôts à faire au SYCTOM
2 rue d'Angers, Le Louroux-Béconnais
Samedi 21 novembre
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00



Du fil et des idées



Sur rendez vous :
02 41 60 37 66

Sandra Robin
18 square de l'annay
Le Louroux-Béconnais
49370 Val d'Erdre Auxence

0241603766



VENTE DE PLATS A EMPORTER

L'APEL de l'école NOËL PINOT du Louroux Béconnais organise une vente de plats à emporter à venir chercher à l'école le vendredi 18 décembre de 17h00 à 18h30.

Un peu de chaleur en
automne :
JAMBALAYA



8 € PAR PERSONNE

SUR RESERVATION AU 06 86 48 24 31 ou
à la Boucherie Stéphane MARTINEAU
AVANT LE VENDREDI 11 DECEMBRE

A EMPORTER

« AUX P'TITS RUISSEAUX » MULTISERVICE de VILLEMOSAN

KEBAB FRITE

SAUCISSE FRITE

BOISSONS

CAFE

(RESERVATION SOUHAITEE pour les plats à emporter)

Tel. 02 41 60 03 99